

Compte rendu
Conseil scientifique - Formation restreinte
Mardi 24 janvier 2023, 15h30 - 17h20

Présents : Nicolas Delalande, Janie Pélabay, Fabrice Melleray, Paul-André Rosental, Eberhard Kienle, Jeanne Lazarus, Guillaume Tusseau, Réjane Sénac, Didier Demazière, Laura Morales, Angela Greulich, Sylvain Parasie, Martin Aranguren, Florence Faucher, Isabelle Méjean, Helena Alviar, Francesco Saraceno, Mirna Safi, Pierre François, Thierry Mayer, Roberto Galbiati, Nicolas Sauger, Sophie Dubuisson-Quellier, Martial Foucault.

Absents ou excusés : Mathias Vicherat, Florence Bernault, Mathieu Fulla, Stefan Pollinger, Alain Dieckhoff, Myriam Dubois Monkachi, Sabine Dullin, Séverine Dusollier, Martial Foucault, Xavier Ragot.

Assistent à la réunion :

Bénédicte Barbé, Direction scientifique
Carole Jourdan, Directrice du pôle académique, Direction des ressources humaines

1 / Validation du compte-rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 13 décembre 2022

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 13 décembre 2022.

2 / Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une Assistant Professor en tenure track FNSP (poste privé) en science politique, profil Political Behavior, Institutions, Trust

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une Assistant Professor en tenure track FNSP (poste privé) en science politique, profil Political Behavior, Institutions, Trust.

3 / Avis sur la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Assistant Professor en tenure track FNSP (poste privé) en science politique, profil Political Behavior, Institutions, Trust

L'avis sur la composition du comité de sélection est reporté à une séance ultérieure.

4 / Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'une Professeure ou d'un Professeur des universités (poste public) en économie, profil économie du développement et des migrations

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la fiche de poste en vue du recrutement d'une Professeure ou d'un Professeur des universités (poste public) en économie, profil économie du développement et des migrations.

5/ Avis sur la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'une Professeure ou d'un Professeur des universités (poste public) en économie, profil économie du développement et des migrations

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'une Professeure ou d'un Professeur des universités (poste public) en économie, profil économie du développement et des migrations.

6/ Information sur les candidatures au recrutement de chargés de recherche CNRS soutenues par le Cevipof

Nicolas Delalande rappelle que la plupart des autres candidatures soutenues par les autres unités avaient déjà été évoquées en décembre, et indique qu'il s'agit aujourd'hui des quatre candidatures soutenues par le Cevipof.

En l'absence de remarques, Nicolas Delalande propose de passer au point suivant de l'ordre du jour.

7/ Avis sur la demande de congé sabbatique universitaire, campagne automne 2022 — Étienne Nouguez (CSO, département de sociologie)

Nicolas Delalande indique que ce point concerne une demande de congé sabbatique, formulée par Étienne Nouguez, membre du centre de sociologie des organisations, chargé de recherches au CNRS, et bénéficiant de la prime d'incitation à l'enseignement à Sciences Po depuis 2015. Nicolas Delalande rappelle que les demandes de congés sabbatiques ont été examinées précédemment par le Conseil scientifique. Aussi, il s'excuse, avec Bénédicte Barbé, auprès d'Étienne Nouguez, car une erreur matérielle a empêché de présenter son dossier, alors même que celui-ci avait été le premier rendu.

Jeanne Lazarus indique qu'Étienne Nouguez est chargé de recherches depuis 2011 au CSO, et qu'il a la prime d'incitation à l'enseignement depuis 2015. Il a aussi été co-responsable référent Collège pour le département de sociologie. Etienne Nouguez enseigne depuis 2015 à Dijon, où il fait le cours d'introduction à la sociologie. Il est extrêmement investi dans la vie du département et dans son enseignement. Etienne Nouguez a reçu à chaque fois de très bonnes évaluations de la part de ses étudiants. Son projet de congé sabbatique est essentiellement destiné à lui permettre d'avoir une année sans enseignement pour se consacrer à son HDR.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la demande de congé sabbatique universitaire d'Etienne Nouguez.

8/ Questions diverses

Réjane Sénac indique que deux modifications mineures concernant les critères d'obtention de la tenure en science politique ont été proposées et validées au sein du bureau du département de science politique. Concernant le choix des rapporteurs pour la tenure, il est précisé qu'il y aura désormais quatre rapporteurs extérieurs à la commission de tenure et à Sciences Po, et que le candidat ou la candidate fournira une liste de personnes susceptibles de rapporter sur sa candidature, parmi lesquelles la commission retiendra un nom. Réjane Sénac indique en outre, s'agissant des publications, que le département souhaiterait préciser que parmi les quatre articles dans les revues centrales de la discipline, en français ou en anglais, le département voudrait qu'il y en ait au moins un en auteur seul. Réjane Sénac indique qu'il s'agit donc uniquement de rajouter « au moins un en auteur seul ».

En l'absence de questions sur l'intervention de Réjane Sénac et en l'absence d'autres questions diverses, Nicolas Delalande propose de passer au point suivant de l'ordre du jour

9/ Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeure des universités (poste public) en droit, profil droit processuel

Guillaume Tusseau indique qu'un poste de Professeur des universités senior en droit processuel a été ouvert par l'École de droit, dont les requis étaient : « maîtriser parfaitement les différents aspects du droit processuel tout en faisant preuve d'une ouverture à des aspects pluridisciplinaires et comparés, ainsi qu'à une perspective critique ». Guillaume Tusseau explique qu'il s'agit d'un poste crucial à l'École de droit, notamment du point de vue du Master Carrières judiciaires et juridiques, pour préparer les étudiants à la magistrature ou l'avocature. Guillaume Tusseau indique le besoin de l'École de droit d'une expertise française en matière de procédures civiles extrêmement fine et approfondie. Il s'agissait aussi de chercher quelqu'un en contact avec les professionnels, comme l'École de droit en a besoin. L'objectif était de trouver en plus un profil ouvert sur l'interdisciplinaire et sur le droit comparé.

Guillaume Tusseau explique que pour ce poste, deux candidatures ont été reçues et ont fait l'objet d'auditions. Guillaume Tusseau indique que la première était celle de Corinne Bléry : titulaire d'une thèse de l'université de Caen en 1994, Corinne Bléry a été maîtresse de conférences de 1995 à 2018 dans cette même université, puis professeure à Valenciennes. La deuxième candidature était celle de Soraya Amrani-Mekki, docteure en 2001, agrégée en 2003. L'une et l'autre ont une expertise incontestable en matière de droit processuel français dans toutes ses composantes — droit judiciaire privé, voies d'exécution, procédures civiles approfondies, technique — avec toutes deux un intérêt prononcé pour le procès équitable, les modes alternatifs de règlement des différends, et l'arbitrage. Les activités de recherche des deux candidates sont importantes. Le comité de sélection a cependant estimé qu'il y avait, aussi bien du point de vue de l'enseignement, de la production scientifique, de l'ancrage avec les professionnels, et surtout de l'ouverture internationale, un assez net avantage qui se dégageait en faveur de la seconde candidate.

Soraya Amrani-Mekki est à l'heure actuelle professeure à l'Université de Nanterre. Sur le plan de la recherche, Soraya Amrani-Mekki a un nombre important de publications, plusieurs ouvrages, et notamment des ouvrages de référence, le grand traité de droit processuel, le grand traité sur la théorie générale du procès, dont elle auteure ou co-auteure. Elle est aussi l'auteure d'un nombre substantiel de manuels ou de traités à vocation très pratique. Soraya Amrani-Mekki a en outre une forte implication dans les milieux juridiques — les magistrats, les notaires, les avocats, toutes les professions juridiques. Ce sont des personnes avec qui elle a l'habitude de travailler, et avec lesquelles elle a bâti des formations au service de ses étudiants. C'était le cas dans ses postes précédents, à l'Université de Boulogne, et à Nanterre, où elle a créé un DU et où elle dirige le Master de droit processuel après avoir occupé des fonctions collectives notables dans les Conseils de son université. Soraya Amrani-Mekki dispose de plus d'une ouverture vers l'économie du droit, vers la sociologie juridictionnelle, vers l'histoire de la justice, vers l'emploi des nouvelles technologies en matière judiciaire, ainsi que d'une ouverture comparatiste, puisqu'elle est très connectée notamment aux milieux hispanophones et lusophones, et très connectée également au milieu des professionnels du droit en Afrique francophone.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeure des universités (poste public) en droit, profil droit processuel.

10/ Avis sur la demande de promotion de Gil Delannoi, Directeur de recherche FNSP, au grade de Directeur de recherche de classe exceptionnelle FNSP

Nicolas Delalande rappelle qu'à la séance du Conseil scientifique du 13 décembre 2022, une demande de promotion du rang B vers le rang A a été examinée. Il s'agit aujourd'hui d'examiner trois demandes de promotions à l'intérieur du rang A, l'une du grade de directeur de recherche à directeur de recherche de classe exceptionnelle, les deux autres du grade d'Associate Professor à Full Professor. Un quatrième dossier

aurait dû être examiné, mais le sera lors d'une séance ultérieure, en raison du retard dans la réception d'un rapport extérieur.

La demande de promotion de Gil Delannoi, directeur de recherche FNSP, candidat à la promotion au grade de directeur de recherche de classe exceptionnelle FNSP, est présentée par Guillaume Tusseau. Guillaume Tusseau indique avoir personnellement bien aimé lire ce dossier de demande de promotion, écrit dans un style libre et iconoclaste, loin des rapports d'activités préformatés. Directeur de recherche FNSP, Gil Delannoi réalise un service d'enseignement complet depuis 2013. Les thèmes essentiels de sa production scientifique et intellectuelle sont au nombre de trois : la littérature et la politique, l'histoire intellectuelle d'un côté, la nation, le nationalisme en philosophie politique de l'autre, et puis la théorie de la démocratie, les formes de la démocratie et les formes du vote. Son dossier est internationalisé, Gil Delannoi ayant notamment eu des postes de visiting dans plusieurs pays étrangers. Gil Delannoi se livre en outre à des activités collectives — direction de thèses et mémoires, supervision, activités administratives classiques. Guillaume Tusseau souligne que Gil Delannoi a été membre du jury d'agrégation de droit public en 2019.

Les avis du directeur d'unité et du directeur de département sont tout à fait favorables, ainsi que celui du rapporteur extérieur. Guillaume Tusseau conclut son intervention en exprimant lui aussi un avis très favorable à cette demande de promotion.

Laura Morales indique demande s'il y a une compétition entre les candidats à la promotion.

Nicolas Delalande indique qu'il est tout à fait possible d'approuver les trois promotions et qu'il n'y a pas de compétition entre les candidatures. Nicolas Delalande appelle toutefois à la vigilance sur les années qui viennent, sachant que l'évolution de la trajectoire budgétaire de Sciences Po pourrait avoir une incidence sur la manière de concevoir ces étapes de promotion de carrière.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à la majorité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande de promotion de Gil Delannoi, Directeur de recherche de classe exceptionnelle, au grade de directeur de recherche de classe exceptionnelle FNSP.

Nicolas Delalande rappelle, sans se prononcer sur le dossier qui vient d'être examiné, qu'il est nécessaire d'être attentif à la manière dont les revues sont présentées dans un rapport d'activités, en distinguant précisément les revues académiques à comité de lecture, et les revues, tout à fait essentielles et respectables, de débat intellectuel, mais qui ne sont pas à proprement parler des revues avec évaluation par les pairs.

11/ Avis sur la demande de promotion d'Emanuele Ferragina, Associate Professor FNSP, au grade de Full Professor FNSP

Nicolas Delalande indique qu'Emanuele Ferragina est actuellement Associate Professor au CRIS, et qu'il demande une promotion au grade de Full Professor. Nicolas Delalande donne la parole à Roberto Galbiati.

Roberto Galbiati évoque tout d'abord le profil scientifique d'Emanuele Ferragina. Tous les avis sont unanimes sur la qualité scientifique du dossier. L'avis du rapporteur externe, Thomas DiPrete, sociologue à Columbia, est très fortement positif. L'avis de Mirna Safi, sa directrice d'unité, est positif. L'avis de Jeanne Lazarus, directrice du département, est également positif. Roberto Galbiati remarque qu'Emanuele Ferragina publie de façon constante et soutenue, dans de très bonnes revues internationales, et qu'il s'agit d'un auteur très cité (plus de 2000 citations) malgré sa jeunesse, ce qui est un très bon signal. Roberto Galbiati ajoute qu'Emanuele Ferragina est très visible à l'international. Roberto Galbiati aborde ensuite l'enseignement, activité pour laquelle l'avis de la directrice de département est très positif (service complet, très bonnes évaluations).

Roberto Galbiati évoque ensuite le troisième critère de la promotion, les activités administratives au sein de l'institution et pour la profession, activités qu'Emanuele Ferragina a longuement précisé dans son rapport, et qui font l'objet d'un avis positif de la part du rapporteur extérieur et de la directrice d'unité, et d'un avis négatif de la part de la directrice du département de sociologie.

Une discussion s'engage entre les membres du Conseil scientifique, à propos notamment de ce qui est entendu par « être fortement engagé dans la vie institutionnelle de l'établissement ». Plusieurs membres du Conseil s'accordent pour dire que la section consacrée à ce critère dans les « Dispositions applicables aux chercheurs et chercheurs-enseignants FNSP » devrait être précisée. Plusieurs membres du Conseil demandent également si la procédure de promotion d'Associate Professor FNSP à Full Professor FNSP ne devrait pas mentionner un nombre d'années minimum entre l'obtention de la tenure (qui permet d'obtenir le grade d'Associate Professor) et une candidature au grade de Full Professor FNSP. Par ailleurs, certains membres s'interrogent sur la pondération des critères de promotion et sur le fait de considérer l'investissement institutionnel ou la diffusion et la valorisation sur le même plan que la recherche et l'enseignement.

Sergei Guriev et Nicolas Delalande concluent les échanges en indiquant qu'il s'agit pour les membres du Conseil scientifique de se prononcer sur le dossier proposé par Emanuele Ferragina, enrichi des trois avis sur le dossier, dans le cadre de l'actuelle procédure de promotion.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à la majorité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande de promotion de Emanuele Ferragina, Associate Professor FNSP, au rang de Full Professor FNSP.

12 / Avis sur la demande de promotion d'Emiliano Grossman, Associate Professor FNSP, au grade de Full Professor FNSP

Nicolas Delalande donne la parole à Roberto Galbiati afin de présenter cette demande de promotion au rang de Full Professor FNSP.

Roberto Galbiati indique que l'avis du rapporteur externe sur le dossier d'Emiliano Grossman est en extrêmement positif, de même que les avis de la directrice d'unité et

du directeur de département. Roberto Galbiati souligne notamment qu'Emiliano Grossman vient de publier un livre à Oxford University Press, ainsi qu'un excellent article dans une des meilleures revues en science politique.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande de promotion de Emiliano Grossman, Associate Professor FNSP, au rang de Full Professor FNSP.

14/ Avis sur la demande d'autorisation de Marine Haddad à co-diriger à l'IEP de Paris la thèse de Tania Moutai

En l'absence de remarques, Nicolas Delalande propose de passer au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation de Marine Haddad à co-diriger à l'IEP de Paris la thèse de Tania Moutai.

15/ Avis sur la demande d'autorisation d'Adam Baczko à co-diriger à l'IEP de Paris la thèse de Ahmad Fahim Abdullatif

Eberhard Kienle indique avoir émis un avis tout à fait favorable. Il précise qu'Adam Baczko est reconnu internationalement comme spécialiste de l'Afghanistan et des processus de formation et de recomposition des états, et co-dirigera la thèse de Ahmad Fahim Abdullatif avec Stéphane Lacroix, qui est également spécialiste.

En l'absence de remarques, Nicolas Delalande propose de passer au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation de Adam Baczko à co-diriger à l'IEP de Paris la thèse de Ahmad Fahim Abdullatif.

16/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Florian Oswald

Thierry Mayer indique que Florian Oswald, actuellement Assistant Professor en tenure track, souhaite s'inscrire en HDR, pour une soutenance prévue le 24 mars prochain ; la garant est Pierre-Philippe Combes, qui a émis un avis très favorable.

En l'absence de remarques, Nicolas Delalande propose de passer au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Florian Oswald.

17/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Nicolas Henckes

Nicolas Delalande indique que Didier Demazière a rédigé un avis favorable sur cette demande d'inscription, dont le garant serait Patrick Le Galès.

En l'absence de remarques, Nicolas Delalande propose de passer au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Nicolas Henckes.

Nicolas Delalande remercie chaleureusement Jeanne Lazarus pour toute son implication au sein du Conseil scientifique. Elle sera remplacée à partir de la prochaine séance par Philippe Coulangeon, directeur du département de sociologie à compter du 1^{er} février 2023.